

Régulation d'équipe



Yannick GUILLAUME
Cadre pédagogique
yannick.guillaume@irtsca.fr
2025

Fiche synthétique

Problématique

Chaque professionnel qui compose une équipe qui ne tente pas en permanence de dépasser les blocages, les difficultés relatives à la communication interpersonnelle, les tensions culturelles, la prégnance liée aux valeurs individualisées, aux différences d'engagement, de statut et n'arrive pas à se libérer des enjeux de pouvoir comme de la prison des affects, ne pourra mener sa mission avec sérénité.

La pratique de la régulation concerne non plus la relation entre les usagers et les professionnels mais les professionnels entre eux.

Public et prérequis

- ▶ Public : professionnels du secteur social, médico-social ou sanitaire.
- ▶ Prérequis : Aucun.

Durée et calendrier

Durée : sur devis.

Calendrier : à définir avec le commanditaire.

Objectifs de l'intervention

- ▶ Appréhender l'impact du vivre ensemble dans les phénomènes de pouvoir, de décision, d'autorité.
- ▶ La réassurance de chacun dans sa place et sa fonction.
- ▶ Repérer la mécanique des résistances, des refus, des oppositions, mais aussi les mécaniques inter services et les conflits interpersonnels.

Méthodes pédagogiques

- Mettre au travail une équipe en conflit ne pourra pas s'effectuer dans un dispositif d'analyse des pratiques, mais plutôt dans un dispositif de régulation. Le temps de régulation permettra d'amener des points de tensions autour de : la communication, la répartition des tâches... (souvent et au regard de l'analyse la présence du cadre est nécessaire sur ces espaces. Bien évidemment une fois les tensions travaillées l'espace de parole seront transformées en analyse des pratiques ou en supervision.

Une des tâches de la régulation d'équipe est de tenter de restaurer chez chaque intervenant un peu de la différenciation, c'est-à-dire sa place de sujet dans un collectif.

Une évaluation

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS pour toute formation. L'institut est soucieux d'analyser un écart éventuel entre les objectifs visés et leur réalisation.

La régulation d'équipe est une démarche d'accompagnement des équipes engageant une certaine confidentialité des situations évoquées. L'intervenant veillera, au fil des séances, à définir avec les participants les éléments d'échange pouvant être relevés et présentés lors d'un bilan institutionnel.

Equipe pédagogique

Simone FOND – Directrice de la pédagogie et des formations

Yannick GUILLAUME – Coordinateur des actions de conseil

Intervenants spécialisés, à définir en fonction du diagnostic posé par l'IRTS CA préalablement à l'intervention.

Elodie BOIJOUX – Assistante de formation.

Présentation générale de l'intervention

I/ PROBLEMATIQUE

Chaque professionnel qui compose une équipe qui ne tente pas en permanence de dépasser les blocages, les difficultés relatives à la communication interpersonnelle, les tensions culturelles, la prégnance liée aux valeurs individualisées, aux différences d'engagement, de statut et n'arrive pas à se libérer des enjeux de pouvoir comme de la prison des affects, ne pourra mener sa mission avec sérénité.

La pratique de la régulation concerne non plus la relation entre les usagers et les professionnels mais les professionnels entre eux.

Dans la régulation d'équipe il est important que l'ensemble des membres de l'équipe soit présent. L'objet du travail porte sur les relations entre les professionnels et la question du statut, de la fonction et du rôle de chacun. Comment assumer sa place au sein d'un collectif, qu'est ce qui fait équipe ?

II/ DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La régulation d'équipe se déroule de façon collective au sein de l'institution et elle engage tous les membres de l'équipe, de la secrétaire au cadre de direction.

Une des tâches de la régulation d'équipe est de tenter de restaurer chez chaque intervenant un peu de la différenciation, c'est-à-dire sa place de sujet dans un collectif.

III/ OBJECTIFS

- ▶ Appréhender l'impact du vivre ensemble dans les phénomènes de pouvoir, de décision, d'autorité.
- ▶ La réassurance de chacun dans sa place et sa fonction.
- ▶ Repérer la mécanique des résistances, des refus, des oppositions, mais aussi les mécaniques inter services et les conflits interpersonnels.

IV/ EVALUATION ET BILAN

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS pour toute formation. L'institut est soucieux d'analyser un écart éventuel entre les objectifs visés et leur réalisation.

La régulation d'équipe est une démarche d'accompagnement des équipes engageant une certaine confidentialité des situations évoquées. L'intervenante veillera, au fil des séances, à définir avec les participants les éléments d'échange pouvant être relevés et présentés lors d'un bilan institutionnel.

V/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ◆ **Simone FOND**, Directrice de la pédagogie et des formations.
- ◆ **Yannick GUILLAUME**, Coordinateur des actions de conseil
- ◆ **Intervenants spécialisés**, à définir en fonction du diagnostic posé par l'IRTS CA préalablement à l'intervention.

VI/ ORGANISATION ET COUT

Aucun prérequis demandé

Nombre de participants : 12 participants maximum par séance.

Durée : à définir avec le commanditaire

Calendrier : à définir avec le commanditaire

Coût : 210,00 € de l'heure, hors frais de mission.

VII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FURNAL

Direction du service : Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations.

Date de création : 16.01.1991

Nature juridique : Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Contacts :

Tel : 03.26.06.93.29

yannick.guillaume@irtsca.fr

elodie.boijoux@irtsca.fr

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/irtsca>

Twitter : www.twitter.com/irtsca

Linkedin : <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

Youtube : www.bit.ly/youtube-irtsca

Newsletter IRTSCA : <https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/>